

Vente annuelle d'arbres

EMBELLISSEZ LA VILLE EN ACHETANT DES ARBRES À PRIX RÉDUIT

Pour diffusion immédiate

Saint-Hyacinthe, le 14 mars 2022 – Du 4 au 29 avril, la Ville de Saint-Hyacinthe déploiera sa campagne de vente annuelle qui permettra aux citoyens-propriétaires d'acquérir un arbre de calibre intéressant pour seulement 20 \$. Cette année, les trois essences proposées sont l'arbre au caramel (*Cercidiphyllum japonicum*), le cerisier « Montmorency » (*Prunus cerasus*) et le chêne à gros fruits (*Quercus macrocarpa*). Les caractéristiques détaillées des arbres proposés sont accessibles sur le site Internet de la Ville au st-hyacinthe.ca/arbres. Les propriétaires occupants qui auront fait l'acquisition d'un arbre pour enjoliver leur terrain résidentiel contribueront en même temps à accroître les espaces verts sur le territoire et, ainsi, à réduire les îlots de chaleur.

Comment se procurer un arbre ?

La vente d'arbres débutera le lundi 4 avril à 10 h et prendra fin le vendredi 29 avril ou jusqu'à ce que les quantités soient épuisées. L'acquisition pourra se faire en ligne ou en personne par le propriétaire occupant seulement. Un seul achat sera permis par adresse de résidence. Toutes les ventes seront finales et non remboursables.



Les arbres achetés devront être récupérés le samedi 7 mai, entre 7 h et 13 h, au stade L.-P.-Gaucher (900, rue Turcot). Des mesures sanitaires seront mises en place lors de la récupération qui se fera sous forme de livraison à l'auto. Les arbres non récupérés deviendront la propriété de la Ville qui les plantera sur le territoire.

Vente en ligne

La [vente en ligne](http://st-hyacinthe.ca/arbres) est le moyen le plus simple pour se procurer un arbre. Le site transactionnel sera accessible dès le lundi 4 avril à compter de 10 h. Il sera possible d'y accéder à partir de la page d'accueil du site Internet de la Ville. Le paiement des achats en ligne se fera uniquement par carte de crédit.

Vente en personne

Les propriétaires pourront aussi se présenter dans l'un des trois points de vente pour procéder à l'achat de leur arbre. Pour la vente en personne, le paiement par chèque, par carte de débit ou en argent comptant sera accepté.





**Points de vente
(dès le lundi 4 avril 2022 à 10 h)**

Lieu	Heures d'ouverture
En ligne	En tout temps
Hôtel de ville 700, avenue de l'Hôtel-de-Ville	Lundi au jeudi : de 8 h 30 à 17 h Vendredi : de 8 h 30 à 13 h
Édifice René-Richer 955, rue Morison	Lundi au jeudi : de 8 h à 17 h Vendredi : de 8 h à 13 h
Édifice Gaétan-Bruneau 1000, rue Lemire	Lundi au jeudi : de 8 h à 16 h 30 Vendredi : de 8 h à 13 h

Un geste pour tous

En plus d'embellir la propriété et d'en augmenter la valeur, les arbres génèrent moins d'entretien que le gazon ou les vivaces, tout en diversifiant la flore et la faune. Ils protègent des vents, font de l'ombre en été et améliorent la qualité de l'air.

Planter un arbre est un geste personnel qui offre des bienfaits collectifs. En effet, en disposant la bonne essence au bon endroit, chacun peut contribuer à augmenter la fraîcheur et la beauté des quartiers, à créer des zones de biodiversité pour les pollinisateurs et les oiseaux, et à gérer l'espace urbain de manière écologique.

Cette vente annuelle vise exclusivement les arbres pour se concentrer sur l'objectif d'augmenter le couvert végétal maskoutain et d'accroître le développement de la foresterie urbaine.

– 30 –

Source : Direction des communications et de la participation citoyenne
450 778.8300